



ARRÊTÉ TEMPORAIRE, CIRCULATION, DÉVIATION, STATIONNEMENT

N° 215-2024-RG – FACILITATION DU STATIONNEMENT DES ENTREPRISES INTERVENANT DANS LE CADRE DU CHANTIER DE L'ILOT LAGUICHE RUE SAINT-VINCENT DU 30 MARS AU 30 AVRIL 2024

1 DOCUMENT – Publié le 28 mars 2024

(prolonge l'arrêté 887-2023)



215_2024_RG.pdf
(.pdf, 98,3 ko)



TÉLÉCHARGER



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE

<https://www.macon.fr/information-transversale/publications/n-215-2024-rg-facilitation-du-stationnement-des-entreprises-intervenant-dans-le-cadre-du-chantier-de-l-ilot-laguiche-rue-saint-vincent-du-30-mars-au-30-avril-2024-7066?>

